



# LISTE DES TEXTES ADOPTES LORS DES DERNIERES LEGISLATURES AU CAMEROUN

Actualité législative publié le 07/01/2020, vu 764 fois, Auteur : [Pr KAMWE MOUAFFO-KENGNE](#)

**VOICI LA LISTE DES TEXTES ADOPTES LORS DES DERNIERES LEGISLATURES AU CAMEROUN, en session ordinaire et en session extraordinaire.**

**VOICI LA LISTE DES TEXTES ADOPTES LORS DES DERNIERES LEGISLATURES AU CAMEROUN**, en session ordinaire et en session extraordinaire. En droit camerounais des affaires, nous notons particulièrement une évolution de la réglementation du crédit, du tourisme et des assurances. Un accueil particulier à la Convention ratifiée qui permettra d'accentuer la protection des enfants contre les abus sexuels.

1. [Loi 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées](#)
2. [Loi 2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2020](#)
3. [Loi N° 2019/022 du 24 décembre 2019 portant loi de règlement de la République du Cameroun pour l'exercice 2018](#)
4. [Loi N° 2019/021 du 24 décembre 2019 fixant certaines règles relatives à l'activité de crédit dans les secteurs bancaire et de la microfinance au Cameroun](#)
5. [Loi N° 2019/020 du 24 décembre 2019 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi No 2016/007 du 12 juillet 2016 portant code pénal](#)
6. [Loi N° 2019/019 du 24 décembre 2019 portant promotion des langues officielles au Cameroun](#)
7. [Loi N° 2019/018 du 24 décembre 2019 autorisant le Président de la République à procéder à l'adhésion du Cameroun à l'accord portant création de l'Agence pour l'Assurance du Commerce en Afrique, signe le 18 mai 2000](#)
8. [Loi N° 2019/017 du 24 décembre 2019 autorisant le Président de la République à ratifier le protocole facultatif à la convention relative aux droits de l'enfant, concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène](#)
9. [Loi N° 2019/016 du 24 décembre 2019 autorisant le Président de la République à ratifier les amendements aux statuts de l'Organisation Mondiale du Tourisme, adoptés depuis sa création le 27 septembre 1970 à Mexico.](#)

